

10 FEV. 2010

Nombre de membres
Afférents au CM : 9
En exercice : 9
Présents : 9
Date convocation : 03.12.2009

20/84 DDT

→ JCLP

L'an deux mil neuf et le neuf décembre à 20 H 30 , le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr MILOCHAU Serge, Maire.

Etaient présents : Mr MILOCHAU Serge, Mr ROUSSEAU Nicolas, Mme MILOCHAU Soline, Mr RANGELIAN Jacques, Mr LELONG Gérard, Mr BRISSON Pascal, Mme LALANDE Corinne, Mr PROUTHEAU Jean-Luc, Mr RENARD Romain.

Absents : néant

Mr RANGELIAN Jacques a été élu secrétaire de séance.

OBJET : projet achèvement RN 154 par mise en concession autoroutière en solution alternative à la mise en 2x2 voies progressive.

Le Conseil Municipal, dans le cadre du débat ouvert sur le projet d'achèvement de la route nationale 154, par mise en concession autoroutière en solution alternative à la mise en 2X2 voies progressive, demande :

D'une part :

- La poursuite de l'aménagement de la RN 154, par mise à 2x2 voies, et son achèvement dans un délai minimum (moins de dix ans)
- Un aménagement foncier agricole et forestier de qualité préservant l'agriculture

D'autre part :

En cas de mise en concession autoroutière de la RN 154, considère indispensable la prise en compte, notamment des éléments suivants : impact économique, environnemental et social du projet, réalisation d'un diffuseur intermédiaire entre Chartres et Allaines, maintien du diffuseur d'Allaines, et tarification préférentielle pour les euréliens

Pour extrait conforme,

Le Maire,



[Handwritten signature]

[Handwritten initials]
Vu
PMV
25-1-10

